

**CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**20 NOVEMBRE 2024**  
Centre communautaire Lebourgneuf  
1650, boulevard La Morille (salle multifonctionnelle)

Procès-verbal de la neuvième assemblée ordinaire du conseil de quartier de Neufchâtel Est - Lebourgneuf tenue le 20 novembre 2024, à 19 h.

**PRÉSENCES :**

M <sup>me</sup> Lise Bilodeau	Présidente
M <sup>me</sup> Liane Bourdages	Vice-présidente
M <sup>me</sup> Lise Villeneuve	Trésorière
M. Brann Blanchette-Émond	Administrateur
M. Jean-Guyler Darcelin	Administrateur
M <sup>me</sup> Hélène Lancup	Administratrice
M. Hartmut Mollmann Lafrenière	Administrateur
M. Louis-Simon Rochette	Administrateur
M. Jean Rochette	Administrateur
M. Jonathan Simard	Administrateur
M <sup>me</sup> Patricia Boudreault-Bruyère	Conseillère municipale, district de Neufchâtel-Lebourgneuf

**ABSENCES**

M <sup>me</sup> Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules — Les Méandres
M <sup>me</sup> Cynthia Fauteux	Secrétaire

**IL Y A QUORUM**

**ASSISTE ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

M <sup>me</sup> Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et communications
M <sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc	Membre du comité exécutif
M. Simon Guillemette	Conseiller en urbanisme
M. Emmanuel Bel	Conseiller en urbanisme
M <sup>me</sup> Lydia Toupin	Conseillère en urbanisme

Présence de 9 citoyens dans l'assemblée.

**ORDRE DU JOUR DE LA NEUVIÈME ASSEMBLÉE ORDINAIRE 2024  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DE NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF**

- 24-09-01** Ouverture de l'assemblée
- 24-09-02** Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-09-03** Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier portant sur [l'encadrement de l'hébergement touristique commercial dans l'arrondissement des Rivières](#) (plusieurs zones, R.C.A.2V.Q 384 et RVQ 3350)
- 24-09-04** Assemblée publique de consultation et demande d'opinion au conseil de quartier portant sur l'agrandissement de l'édifice de Béton Provincial (8090, Boyer) (zones 21329Ip et 21602Cb, R.C.A.2V.Q. 395)
- 24-09-05** Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 octobre
- 24-09-06** Période d'information des membres du conseil municipal
- 24-09-07** Période de questions et commentaires du public
- 24-09-08** Suivi des dossiers et affaires nouvelles
- Demande d'identification des rivières à la croisée des rues (suivi)
  - Programme de mobilisation en sécurité routière (reddition de compte et projet 2024-25)
- 24-09-09** Suivi de la participation du conseil de quartier aux comités suivants
- Table de concertation vélo
  - Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier
  - Comité
- 24-09-10** Correspondance, trésorerie et affaires internes
- Correspondance
  - Secrétariat
  - Trésorerie
  - Page Facebook
- 24-09-11** Divers/varia
- 24-09-12** Levée de l'assemblée

## **24-09-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

La présidente ouvre la séance à 19 h 01 et souhaite la bienvenue à l'assistance. Elle rappelle que tous les membres du conseil d'administration du quartier sont des bénévoles et qu'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel, mais de recommandation.

## **24-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Demande d'ajout :

- Projet reboiser les rivières (divers)
- Table des partenaires de Neufchâtel Est-Lebourgneuf (point 9)

SUR UNE PROPOSITION DE JEAN ROCHETTE DÛMENT APPUYÉE PAR HÉLÈNE LANCUP, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts demandés.

**ADOPTÉE**

## **24-09-03 ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER PORTANT SUR L'ENCADREMENT DE L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE COMMERCIAL DANS L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES (PLUSIEURS ZONES, R.C.A.2V.Q 384 ET RVQ 3350) pour autoriser l'hébergement touristique commercial.**

Présentation du projet de modification par M<sup>me</sup> Mélissa Coulombe-Leduc, membre du comité exécutif à la Ville de Québec pour les dossiers de tourisme et d'urbanisme. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Cette demande concerne des modifications réglementaires proposées dans le cadre de la réévaluation de l'encadrement de l'hébergement touristique commercial sur l'ensemble du territoire.

Modifications réglementaires :

- Plusieurs zones de l'arrondissement des Rivières

Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

L'opinion du conseil de quartier est demandée. La proposition de modification réglementaire est soumise au vote.

Option A = Accepter les demandes de modification telles que présentées ce soir

Option B = Refuser les demandes de modification

#### **RÉSOLUTION 24-CA-36**

**PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME R.C.A.2V.Q 384 ET R.V.Q. 3350, SUR UNE PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À MAJORITÉ** par le conseil de quartier de Neufchâtel Est — Lebourgneuf de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 384 et de recommander au conseil municipal d'adopter le projet de règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.V.Q. 3350 portant sur l'encadrement de l'hébergement touristique commercial.

*Adoptée*

**24-09-04**

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION ET DEMANDE D'OPINION AU CONSEIL DE QUARTIER PORTANT SUR L'AGRANDISSEMENT DE L'ÉDIFICE DE BÉTON PROVINCIAL (8090, RUE BOYER) (ZONES 21329Ip et 21602Cb, R.C.A.2V.Q. 395),** pour autoriser les usages administratifs.

Présentation du projet de modification par M<sup>me</sup> Lydia Toupin, conseillère en urbanisme pour le service d'urbanisme de proximité à la Ville de Québec. Le contenu de la présentation se retrouve dans les documents remis à tous les membres.

Ce règlement comporte des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Cette demande concerne la proposition de modification de la réglementation d'urbanisme pour autoriser les usages administratifs dans l'agrandissement de l'édifice de Béton Provincial. Pour ce faire, il est proposé d'inclure le 8090, rue Boyer dans la zone voisine (21602Cb), laquelle autorise déjà les usages administratifs en usages principaux.

Modifications réglementaires :

- Zones 21329Ip et 21602Cb

Une période de questions et de commentaires suit la présentation du projet de modification. On retrouve l'essentiel des propos qui y ont été exprimés dans le rapport de consultation joint en annexe du présent procès-verbal.

L'opinion du conseil de quartier est demandée. La proposition de modification réglementaire est soumise au vote.

Option A = Accepter les demandes de modification telles que présentées ce soir

Option B = Refuser les demandes de modification

### **RÉSOLUTION 24-CA-37**

**PROJET DE MODIFICATION INTITULÉ RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DES RIVIÈRES SUR L'URBANISME R.C.A.2V.Q. 395, SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ** par le conseil de quartier de Neufchâtel Est — Lebourgneuf de recommander au conseil d'arrondissement des Rivières d'adopter le projet de Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme R.C.A.2V.Q. 395 en ce qui concerne l'autorisation d'usages administratifs dans l'agrandissement de l'édifice de Béton Provincial.

*Adoptée*

### **24-09-05 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 16 OCTOBRE**

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE DÛMENT APPUYÉE PAR MME BRANN BLANCHETTE-ÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 16 octobre 2024.

**ADOPTÉE**

### **24-09-06 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

M<sup>me</sup> Patricia Boudreault-Bruyère

Projets en cours :

- Projet au 1853, rue Bastien : il a été demandé au promoteur de revoir son projet et de revenir avec des modifications. La démarche suit son cours.
- Des citoyens ont pris contact avec Patricia Boudreault-Bruyère en lien avec le départ d'une brigadière. En octobre dernier, elle avait annoncé sa retraite pour décembre, mais en raison des comportements des automobilistes, elle est partie à la retraite plus tôt, laissant le poste vacant. Depuis son départ, il y a des brigadiers temporaires en place. Il y a aura des modifications demandées à partir de 2025 afin de faire diminuer la vitesse dans ce secteur (différentes options sont à l'étude). L'entrée en fonction du nouveau brigadier est prévue pour janvier 2025.

Activités à venir

- Organisme Amélie et Frédéric : offriront des paniers de Noël les 18-19 décembre (contactez l'organisme si vous souhaitez vous impliquer).
- Loisirs Lebourgneuf : présente un gala de musique avec les jeunes musiciens du secteur le 7 décembre.
- Loisirs et sports Neufchâtel : activité de Noël le 14 décembre au centre Charles-Auguste Savard (voir page Facebook).

Communiqués :

- Présentation du PUM : 21 novembre à la salle du conseil d'arrondissement des Rivières.

- Inauguration du lien cycliste et piétonnier : coin Gadelle-Pierre-Bertrand à 16h le 21 novembre.
- La ville de Québec dévoile [ses 101 activités pour les fêtes](#).
- Prochain conseil d'arrondissement des Rivières le 26 novembre, une motion de félicitations sera décernée à M<sup>me</sup> Lise Bilodeau pour ses 25 ans de l'ANCQ.
- [Guignolée de l'ANCQ](#) : samedi 23 novembre. Plus de détails sur leur site web.

## 24-09-07 PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun commentaire

## 24-09-08 SUIVI DES DOSSIERS ET AFFAIRES NOUVELLES

- Demande d'identification des rivières à la croisée des rues (suivi)

La dernière réponse a été obtenue en suivi de la première réponse : après consultation de la direction du STMI, il y aura une présentation de la demande du conseil de quartier au sous-comité qui assure les déplacements, qui adoptera une orientation en lien avec la demande.

- Comité pour le projet dans le cadre du programme de mobilisation en sécurité routière (suivi)

Le comité s'est rencontré et des décisions ont été prises :

- Une commande d'affiches sera faite (avec le même modèle que le conseil de quartier a déjà).
- Des brassards réfléchissants seront commandés (à porter sur le bras par-dessus les vêtements). Ils seront identifiés au nom du conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf.

Le tout sera au coût d'environ 3200\$ (le montant que nous avons déjà pour ce projet).

M. Jean-Guyler souhaite présenter une nouvelle demande de subvention avec le même type de matériel, en plus d'un projet de brochures à remettre aux citoyens. La reddition de compte sera également déposée avant le 30 novembre.

### **RÉSOLUTION 24-CA-38**

#### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE – 2025.**

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE VILLENEUVE D'UMENT APPUYÉE PAR MME LIANE BOURDAGES, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de désigner M. Jean-Guyler pour déposer la demande de subvention pour la sécurité routière pour l'année 2025.

#### **ADOPTÉE**

M<sup>me</sup> Liane Bourdages souhaite faire une demande d'exemption pour les taxes étant donné le statut d'OBNL du conseil d'arrondissement (à remettre en suivi).

## 24-09-09 SUIVI DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL DE QUARTIER AUX COMITÉS SUIVANTS

- [Table de concertation vélo](#)

En l'absence d'un nombre suffisant de participants, le conseil de quartier se voit dans l'obligation de surseoir au comité vélo.

En janvier, il sera déterminé si le conseil de quartier souhaiterait plutôt s'investir dans l'élaboration d'un plan d'action.

- Comité élargi pour la mobilité dans le quartier de Vanier

Ce comité est sur pause en ce moment jusqu'en mai pour laisser la place au PUM.

- Table des partenaires de Neufchâtel Est-Lebourgneuf

Se rencontre 3 à 4 fois par année et il y a eu une rencontre la semaine dernière. La rencontre est organisée par le CIUSSS de la Capitale-Nationale et a eu lieu à la Maison des aînés et alternatives.

Sommaire de la rencontre :

- Popotte multiservice intègre à sa gamme de services une offre de transport pour les besoins essentiels (exemple : visites de logement).
- Aide alimentaire : il y a des trous de service, car les demandes ont explosé depuis les dix dernières années, mais les organismes ne peuvent pas suivre. Il y aura une rencontre avec de nouveaux partenaires.
- Évolution du nombre de citoyens dans le quartier : le quartier est l'un des quartiers qui a vu la plus forte augmentation de sa population dans les dernières années.
- Nouveau projet Éclaireur : réseau de citoyens impliqués dans leur milieu afin d'être porteur d'initiative, sera parrainé par le CIUSSS de la Capitale-Nationale.
- Les organismes présents soulignent le manque de bénévoles, une réalité pour la plupart.
- Maison des aînés et alternatives : 2/3 des personnes qui y vivent n'ont pas de visiteurs. Passez le mot si vous connaissez des personnes intéressées à faire du bénévolat.
- Possibilité d'un journal afin de rejoindre les citoyens du quartier (le journal des Rivières a fermé par manque de financement)
- Pour plus d'informations, il y a une mise à jour des statistiques sur le site de la Ville de Québec.

## 24-09-10 CORRESPONDANCE, TRÉSORERIE ET AFFAIRES INTERNES

- Correspondance  
Aucune
- Secrétariat  
Aucun commentaire

- Trésorerie

Mme Villeneuve indique que le solde au 30 septembre 2024 était de 4196\$ incluant le montant pour les projets de sécurité routière (3280\$). Après avoir acquitté les frais de service (2,95 \$), et le paiement de la secrétaire (125 \$), le solde au 31 octobre est de 4068\$. Si on exclut le montant pour la sécurité routière, le solde est à 788\$.

Le solde anticipé au 31 décembre est de 332 \$. La ville de Québec renflouera le compte bancaire pour le ramener à 2500\$ en janvier prochain.

### **RÉSOLUTION 24-CA-39**

**FRAIS DE SECRÉTARIAT POUR LA RENCONTRE DU 16 OCTOBRE 2024.**  
SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE BILODEAU DÛMENT APPUYÉE PAR M. BRANN BLANCHETTE-ÉMOND, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de verser la somme de 125 \$ à M<sup>me</sup> Martine Gagnon pour les frais de secrétariat. Un virement bancaire lui sera fait.

#### **ADOPTÉE**

- Facebook

Pas de volontaire.

#### **24-09-11      DIVERS/VARIA**

M<sup>me</sup> Liane Bourdages ayant quitté la séance, le point « reboiser les rivières » est remis à la prochaine séance.

#### **24-09-12      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de la réunion à 21 h 10.

---

*M<sup>me</sup> Lise Bilodeau,  
Présidente*

---

*M<sup>me</sup> Cynthia Fauteux,  
Secrétaire*